

● *Les femmes iraniennes n'ont pas le droit de faire du vélo* ● *Trente arrestations à Téhéran*
● *Répression des jeunes, intellectuels ...* ● *Peine de mort pour espionnage et ...* ● *Attaques*
contre des salles de cinéma ● *Un jeune champion de ski tué par les Pasdarans* ● *Deux anciens*
prisonniers politiques fusillés ● *"Je regrette que Salman Rushdie soit encore en vie !"* ● →

Trente arrestations à Téhéran pour "violations de la loi électorale"

Trente personnes accusées de violations de la loi électorale dans le cadre de la campagne du second tour des législatives ont été arrêtées. 23 des personnes arrêtées ont été condamnées à des coups de fouet, des peines d'emprisonnement et des amendes pour avoir utilisé des facilités gouvernementales au profit de certains candidats. Elles ont été reconnues coupables d'avoir collé des affiches électorales sur celles de leurs concurrents. Durant ces derniers jours, des groupes d'inconnus ont arraché les panneaux de certains candidats ou les ont recouverts d'inscriptions "morts aux libéraux, agents américains" ou "mort aux capitulards".

(Radio Téhéran. Nimrouz du 9/04/96).

An nom de la lutte contre la culture anti-islamique :

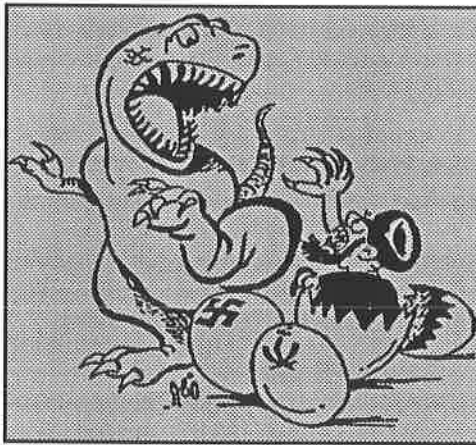
Répression des jeunes des intellectuels et des journalistes

Depuis l'été dernier, les Ansar-Hezbollah ont multiplié les actions contre la corruption sociale et "l'occidentalisation décadente" au sein de la société iranienne. Ils ont attaqué à maintes reprises des intellectuels et des journalistes, ont incendié une librairie, sont intervenus contre des groupes de jeunes dans les parcs de Téhéran et ont perturbé des concerts. Ils ont organisé des manifestations dans les quartiers bourgeois du nord de Téhéran ainsi que contre des journaux et même contre l'agence officielle IRNA, jugée trop favorable aux "modérés" du régime.

L'ayatollah Ahmad Janati, un des chefs de file du clergé et responsable influent du régime avait incité ses partisans à se substituer aux forces de l'ordre officielles pour faire la chasse à tous les phénomènes de "corruption sociale" et à tous les comportements "anti-islamiques" dans la société.

Répression des femmes : elles n'ont pas le droit de faire du vélo

Les "Ansar-Hezbollah" (partisans du Hezbollah) ont attaqué et molesté des femmes et des hommes qui faisaient du vélo dans le complexe culturel et sportif municipal de Tchtigar, situé à l'ouest de Téhéran, (seule piste de vélo iranienne ouverte et réservée aux femmes). Les forces de l'ordre présentes sur place ne sont pas intervenues. Plusieurs responsables religieux pensent que les femmes devraient "s'abstenir de faire du vélo en public" (Keyhan du 9/05/96).



Espionnage et atteinte à la sécurité de l'état passibles de la peine de mort

Le parlement iranien a voté un amendement au nouveau code pénal de la République islamique prévoyant la peine de mort pour les activités d'espionnage, notamment "au profit des Etats-unis et d'Israël". Sont passible de la peine de mort les personnes qui fournissent des informations confidentielles dans les domaines militaire, politique, scientifique et social à l'opposition iranienne, à l'étranger et notamment aux Etats-unis et à Israël. Le nouveau code pénal prévoit également la peine de mort pour toute atteinte à la sécurité de l'Etat, ainsi que pour tout attentat contre les dirigeants iraniens.

Un jeune champion de ski est mort lors d'une irruption des miliciens intégristes dans une soirée anniversaire

Le jeudi 14 avril 1996, un groupe de miliciens islamiques connus sous le nom de "Bassidjis", fait irruption dans l'appartement du champion iranien de ski, **Aliréza Farzanéfar**, à Téhéran, au moment où celui-ci fêtait ses 23 ans avec des amis.

Une pluie d'injures et de brutalités

Les miliciens, ces gardiens de la morale et de la pureté islamiste contre "la décadence et la corruption occidentales", commencent par injurier et molester les invités en brutalisant surtout les jeunes filles. C'est à ce moment que M. Farzanéfar essaye de s'interposer en demandant aux miliciens de s'en prendre à lui en tant qu'hôte de la →

Le président du parlement iranien :

" Je regrette que Salman Rushdie soit encore en vie ! "

Le président du pouvoir judiciaire de la République islamique, Ayatollah Yazdi, a déclaré dans une conférence de presse, le 21 avril dernier, qu'il souhaite que la fatwa de Khomeini, condamnant à mort l'écrivain Salman Rushdie, soit mise à exécution. Il a dit : " ce décret concerne tous les musulmans et finira par être appliqué un jour et au moment opportun". Selon lui : "l'affaire Rushdie ne sera pas réglée par des négociations ou sous la pression des pays étrangers mais par sa mise en application". Enfin il a souligné que la fatwa "crée une obligation pour tous les musulmans à titre individuel et non pour les Etats".

De son côté, le président du parlement iranien, Natégh Nouri, a parlé dans le même sens. Il a réitéré, dans une déclaration faite le 21 avril, son soutien à la fatwa en soulignant qu'il "regrettait que Salman Rushdie soit encore en vie". →

Deux anciens prisonniers politiques ont été fusillés

Dans un communiqué daté du 18 avril 1996, le *Parti communiste ouvrier d'Iran* déclare qu'à l'aube du 10 avril dernier, deux prisonniers politiques et membres du dit parti et de l'organisation *Khomélé*, aux noms de **Salim Sabernya** et **Mostafa Ghadéri** ont été exécutés.

Ces opposants au régime furent arrêtés en 1990 dans la région de Kurdistan et emprisonnés à Tabriz et Oroumyé (villes situées au nord-ouest du pays). Selon le communiqué, ils furent sauvagement torturés. Malgré les efforts déployés par les organisations humanitaires, ils viennent d'être fusillés après six ans de détention.

Attaques des intégristes contre plusieurs salles de cinéma à Téhéran

Samedi 4 mai 1996, une cinquantaine d'intégristes en moto ont fait irruption dans le cinéma Astara, au nord de Téhéran, et ont exigé l'arrêt immédiat de la projection du film iranien "présent des Indes", sous prétexte que celui-ci contient "plusieurs scènes décadentes" contraires aux valeurs islamiques et religieuses. Ils ont commencé à briser les vitres, injurier et frapper les gens qui se trouvaient dans la salle du cinéma.

Suite à cette intervention, le ministère de la Culture et de l'Orientation, qui censure tous les films avant leur diffusion, a supprimé 4 minutes du film (celui-ci avait déjà été censuré). Mais les intégristes exigent toujours le retrait pur et simple du film des écrans.

De même, dimanche 5 mai, un autre groupe d'intégristes, au nom d'Ansar-hezbollahs, a attaqué le cinéma (Gods), au centre de Téhéran, qui projetait le même film. Ils ont brutalisé les spectateurs et les responsables de l'établissement. Selon le journal iranien Hamchahri, une femme enceinte fut blessée après avoir été jetée par les hezbollahs du balcon de cinéma.

Soutenues par le clergé et le pouvoir islamique, ces bandes intégristes interviennent de plus en plus, surtout au cours de ces dernières semaines, et parallèlement avec les autres corps de répression, comme les Pasdarans, par des actions violentes contre ce qu'ils appellent "les symboles de corruption" sociale.

"Je regrette que Salman Rushdie..."

Par ailleurs, le 30 avril dernier, devant les commandants et les responsables du corps des gardiens de la révolution (Pasdarans), le président du parlement a déclaré que : "Certains sont favorables au dialogue avec les Etats-Unis et à un assouplissement sur l'affaire Rushdie... mais nous ne céderons pas le moindre pouce de nos principes et valeurs sur ces questions..."

Ces prises de position des plus hautes autorités de la République islamique mettent une fois de plus en évidence le double langage utilisé par les autorités iraniennes : d'une part, en affirmant que l'Iran n'enverrait personne pour tuer Rushdie et d'autre part, en soutenant l'obligation d'appliquer la fatwa ou la mise à mort de l'écrivain.

Pour ne pas être obligés d'entraîner les hezbollahs Quatre sportifs en arts martiaux sollicitent le droit d'asile aux autorités belges

A l'issue de la rencontre internationale des équipes de Tae Kwon do, en Belgique, où ont participé des sportifs iraniens, quatre d'entre eux viennent de demander le droit d'asile auprès des autorités belges, le 3 mai 1996.

Ces sportifs en arts martiaux, **Abbas Marvani**, **Abdolmir Salamatinia**, **Ebrahim Karimi** et **Aliréza Hassanalipour** ont évoqué particulièrement comme raison de leur décision le fait que le gouvernement iranien les oblige à entraîner les milices islamiques en Iran et les Hezbollahs libanais.

Les autorités belges, après avoir rejeté en un premier temps ces demandes, leur ont finalement accordé un délai de quinze jours pour reformuler leurs demandes d'asile politique.

Dans un communiqué adressé à la *Ligue des Droits de l'Homme* en France, le Président de notre comité fait part de ses préoccupations sur le sort de ces demandeurs d'asile :

"... D'ores et déjà le gouvernement islamique a mis la famille de ces sportifs sous la pression et cherche à obtenir des autorités belges l'extradition de ces réfugiés. Il va de soi que dans ce cas leur vie sera gravement en danger.

Voilà pourquoi nous vous demandons, afin de protéger la vie de ces personnes, d'intervenir, d'urgence, auprès du gouvernement belge... et de saisir à ce sujet les instances internationales concernées."

C.I.C.R.T.E.
Paris, le 9 mai 1996

La mort d'un champion de ski...

soirée plutôt qu'à ses invités. Les miliciens se jettent alors sur lui et commencent à le tabasser "à mort", comme dira plus tard une des invitées présentes pendant l'événement. D'après ses témoignages, M. Farzanéfar se dirige alors vers le balcon, probablement pour se mettre à l'abri, mais il sera suivi par les miliciens qui iront jusqu'à le pousser dans le vide. La chute du haut d'un immeuble de plusieurs étages sera mortelle.

Nouvelles campagnes de répression

Ce genre d'incursions répressives dans la vie privée des gens n'est pas inédit depuis l'avènement de la République islamique en Iran. Mais depuis l'été dernier, on assiste à une recrudescence des attaques intégristes soutenues par les autorités du pays contre les signes de "corruption" et "d'occidentalisation décadente de la société".

"Personne n'est en sécurité chez soi !"

Dans une interview donnée de Téhéran à la radio RFI, le 18 avril dernier, une femme iranienne a dit :

"La mort d'Aliréza Farzanéfar a bouleversé et endeuillé tous les habitants de Téhéran, car il dépasse un cas particulier pour concerner la société dans son ensemble... Ce sont les pasdarans (gardiens de la révolution islamique) qui ont tué ce jeune garçon... Il faut faire quelque chose pour empêcher qu'ils puissent s'introduire de cette façon chez les gens et tabasser les jeunes. Personne ne se sent libre et à l'abri de ces incursions chez soi."

Ayatollah Yazdi :

"C'est un détail"

La plus haute autorité judiciaire iranienne, Ayatollah Yazdi, a déclaré à ce sujet que la mort de M. Farzanéfar "est un détail"(??). Il s'est étonné par ailleurs de la dimension prise par cette affaire dans la presse étrangère.

Et voici comment la justice de la République islamique considère la valeur de l'homme !

Le Comité Iranien Contre la Répression et le Terrorisme d'Etat a été fondé en mars 1993. Composé de divers personnalités et membres de l'opposition iranienne en exil, il se veut indépendant des partis politiques. Il s'est fixé pour tâche d'informer et de sensibiliser l'opinion publique internationale sur les violations des droits de l'Homme en Iran et sur le terrorisme d'Etat pratiqué par la République islamique à l'encontre de ses opposants à l'étranger.

Adresse du Comité :
**42, Rue Monge
75005 Paris France**

Compte postal :
**CCP
3943263 W la source
France**

Fax : 43 44 14 52